

## Communiqué de presse du 24 novembre 2021 Collectif « Enfants en souffrance » de Vaulx-en-Velin

Dès le 1<sup>er</sup> mars dernier, notre collectif, constitué d'enseignants, de parents, de professionnels de santé, interpellait l'ARS\* par l'intermédiaire de la mairie de Vaulx-en-Velin et de l'inspection académique, pour dénoncer la crise du secteur médico-psycho-social pour les enfants de notre commune.

Pour rappel (voir communiqués du 23 avril et 13 mai 2021), nous avons sondé les écoles et fait le constat suivant :

- **178 enfants** auraient besoin d'une prise en charge en CMP\*, qui n'en accueillait plus depuis 2019,
- **87 enfants** sont en attente de places en SESSAD\*,  
**25 élèves** sont en attente d'AESH\*,  
**29 enfants** sont en attente de place en établissement IME\* ou ITEP\*,  
alors qu'ils en ont reçu le droit comme compensation de leur handicap, par une notification de la MDPH\*,
- **200 enfants** sont en attente de place chez l'orthophoniste,
- **51 enfants** auraient besoin d'un bilan en centre de référence.

Derrière ces chiffres, **des enfants sont réellement en souffrance, des parents en détresse sont en demande d'aide et rien ne peut leur être proposé. Des situations, qui pourraient se résorber avec une réponse adaptée, se cristallisent.** Ces enfants sont les adultes de demain et le prix à payer pourrait s'avérer humainement dramatique.

Après avoir été reçu en mairie le 26/05/2021, par les élus et représentants de la Ville, de la Métropole de Lyon, de l'ARS et de l'Hôpital du Vinatier, nous avons été informés du fait que :

- 30 % des postes de médecin du Vinatier ne sont pas pourvus,
- afin de répartir les moyens, les CMP sont restructurés autour d'une plate-forme d'accueil et d'orientation (POP), et organisés en départements spécialisés,
- la MDPH fait tout son possible pour traiter les dossiers rapidement, et le délai moyen est actuellement de 6 mois,

- la mairie travaille avec tous les partenaires pour tenter de faire venir des professionnels sur la commune,

Le problème est sans doute national mais sur notre territoire, les manques sont particulièrement criants et beaucoup trop d'enfants attendent une prise en charge.

### Aujourd'hui, le collectif continue de dénoncer la situation :

- **Le service public de santé disparaît pour certains enfants :** La plate-forme POP ne règle pas le manque de soins et de soignants pour les enfants. **Les démarches sont très lourdes et sinueuses pour les familles,** certaines se découragent ou se perdent en route. Elles sont parfois redirigées vers le libéral, sachant que celui-ci est soit saturé (orthophonistes), soit inexistant (psychomotricité, psychologue, ergothérapeute) sur notre commune. Par ailleurs, **certains soins ne sont pas remboursés et hors des moyens de nombreux vaudais.** Les enfants relevant d'une spécialité devront se déplacer à Meyzieu, ce qui prend près de deux heures aller/retour en transports en commun. **Bien des familles ne se déplaceront pas.**
- **La situation des AESH\* ne fait que s'aggraver :** la mise en place des PIAL\* les obligent souvent à se partager entre plusieurs établissements, sans tenir compte des réalités de terrains. Les congés maladie et maternités ne sont pas remplacés. Les élèves se retrouvent bien souvent sans AESH, ou avec 3 ou 4 heures par semaine, sur des temps pas toujours adaptés.
- **Le SESSAD de Vaulx-en-Velin est également en restructuration :** une partie serait rattachée à l'IME de Vaulx-en-Velin, et l'autre à l'ITEP de Meyzieu. Nous manquons de recul sur les conséquences, mais **nous nous inquiétons d'une nouvelle délocalisation** pour la prise en charge d'une partie des enfants vaudais.

Nous avons alerté le ministre de la santé qui nous apporte son soutien quant à cette situation difficile... et nous renvoie à l'examen attentif de l'ARS!

Pourtant, nous ne sommes pas les seuls à alerter : dans son récent rapport sur la santé mentale, « La Défenseure des droits recommande non seulement d'augmenter le nombre de centres médico-psycho-pédagogiques et de centres médico-psychologiques, mais également de développer et soutenir les projets de création d'équipes mobiles et de reconnaître le modèle de l'équipe mobile comme un « équipement » de l'hôpital. »

**C'est pourquoi nous organiserons un nouveau rassemblement le mardi 14 décembre, à 12h00 devant l'hôtel de Ville de Vaulx-en-Velin, pour continuer de dénoncer cette situation.**

Nous revendiquons :

- **Un Centre médico-psychologique local et généraliste**, avec des moyens (pédopsychiatre en particulier), **qui puisse accueillir directement les demandes des familles.**
- **Le recrutement des postes d'AESH et l'ouverture des places en SESSAD, ITEP et IME nécessaires** pour honorer les compensations notifiées par la MDPH aux enfants.
- **Des actions concrètes pour augmenter le nombre de professionnels sur la commune** : orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, avec des solutions de prise en charge.
- **Le renforcement de la prévention dès la petite enfance** (actions de prévention avec les structures, lieux d'accueil parents...)

Nous attendons l'audience prévue par Mme la maire pour cet automne, afin de faire les points avec les différents partenaires : l'ARS, l'Hôpital du Vinatier, l'Éducation Nationale, la Métropole de Lyon, la Ville de Vaulx-en-Velin.

\* *ARS : Agence Régionale de Santé*

*CMP : Centre médico-psychologique*

*SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile*

*AESH : Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap*

*IME : Institut médico-éducatif*

*ITEP : Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique*

*MDPH : Maison départementale des personnes handicapées*

*PIAL : Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé*

Contacts :

[enfantsensouffrance.vv@mailo.com](mailto:enfantsensouffrance.vv@mailo.com)

infos : <https://enfantsensouffrancevv.wordpress.com>